

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DE PIRIAC 21 octobre 2021

Ordre du jour

- Compte-rendu du précédent conseil portuaire
- Bilan du délégataire
- Tarifs

Membres du conseil portuaire présent.es

Mme Lydia MEIGNEN, Présidente des Ports de Loire-Atlantique,
M. Emmanuel JAHAN, directeur des ports, SAS Loire Atlantique Nautisme,
M. Daniel ELOI, représentant de la commune,
M. Julien SAVARIT commandant de port, Les Ports de Loire-Atlantique,
M. Jean-Charles BEGOUIN, membre du personnel, SAS Loire Atlantique Nautisme,
MM. Jérôme DANGY, Jean-Claude SOUDAY et Jean-Claude MABO, représentant les plaisanciers, désignés par le CLUPP,
M. Pierre BOUSQUET, représentant la Voilerie Biscay,
M. Johann GUYOT, représentant Piriac Nautic,
M. Claude THOUROT, représentant Nautisme en Pays Blanc,

Invité.es

M Didier CADRO, conseiller départemental, canton de Guérande,
MM. Kéran LARNUE et François BONNOIS, Direction de la Mer et du Littoral,
MM. Pierre CHELET et Bruno BOILLON, Phares et Balises
M. Gildas GUGUEN, directeur, Les Ports de Loire-Atlantique,
Mme Séverine GUILLOU, référente exploitation, Les Ports de Loire-Atlantique.

Ouverture de séance

Le quorum est atteint, Mme MEIGNEN ouvre la séance et aborde, tout d'abord, le compte-rendu du précédent conseil portuaire.

Le procès-verbal du conseil portuaire du 1^{er} juin 2021 est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité du délégataire présenté par Jean Charles BEGOUIN, SAS Loire-Atlantique Nautisme

M. JAHAN débute en rappelant l'ordre du jour de la présentation

- le bilan de la saison de l'année écoulée,
- les perspectives sur les prochains mois,
- les tarifs proposés pour l'année suivante.

BILAN DE LA SAISON

Les escales

M. BEGOUIN présente, à fin septembre 2021, une légère baisse des escales, mais dont la tendance est globalement plutôt à la hausse depuis 2014. Depuis, le port a accueilli 110 nouvelles nuitées en octobre.

La saison attendue comme importante, est restée quelque peu en deçà des prévisions, surtout par une météorologie moins propice à la navigation. La saison s'est déroulée dans une bonne ambiance et sans incidents majeurs. Les clients du port de Piriac ont moins navigué cette année, conduisant à une baisse de l'accueil possible des escalants, qui de plus se présentent avec des grosses unités.

M. JAHAN tient à préciser que le port de Piriac est le premier port d'escales en Loire-Atlantique. Il arrive à saturation près d'une dizaine de jours par an, se rapprochant, en comparaison, aux îles, comme Belle-Île qui sature 20 à 30 jours annuellement.

Loire-Atlantique Nautisme a pris le parti de dynamiser le plan d'eau et en conséquence de ne pas réduire le nombre de contrats annuels au profit des escales, uniquement pour compenser ces 15 jours de saturation. Il conviendra de réfléchir à l'ajout de bouées complémentaires pour répondre à cette situation.

Mme MEIGNEN interroge sur les bateaux qui ne sortent pas l'été au regard du nombre d'escales et sur les raisons de cette baisse de navigation durant la saison.

M. JAHAN répond qu'il faut compter entre 30 à 40 bateaux qui sortent l'été pour 100 demandes en escales. Il rappelle que si cet été les sorties ont été moindres, sans en connaître les explications au-delà de la météo, le port de Piriac reste un port où les plaisanciers naviguent. Le port refuse donc des bateaux en escales.

M. BOUSQUET interroge sur une amélioration de la communication sur le fonctionnement de la mise à sec estivale qui pourrait être un levier.

M. BEGOUIN y reviendra et pour corroborer ses propos présente une image des bateaux mis, exceptionnellement, à couple. Le port est victime de son succès et de la qualité du site. La capitainerie fait l'objet d'une très bonne notation sur les applications. Les usagers et clients sont satisfaits.

M. JAHAN ajoute la qualité de l'accueil des escalants, la qualité des infrastructures et du site, situé dans une petite cité de caractère. Loire-Atlantique Nautisme a fait d'un accueil au port où ce sont les agents qui placent

Les croisières

Si les clients du port sont intéressés par le Passeport escale, à fin septembre on comptait seulement 186 nuitées utilisées. On note une diminution de près de 1000 nuitées depuis 2017.

M. BOUSQUET demande si cela provient du fait d'un oubli des plaisanciers de se déclarer.

M. JAHAN répond par la négative compte tenu de la gratuité.

M. DANGY rappelle que nous sommes proche des îles où les mouillages pratiqués le sont sans utiliser le Passeport. On peut donc déclarer son absence mais sans utiliser le Passeport. Il conviendrait d'en simplifier son utilisation et modifier les 5 nuitées possibles en été et les 10 autres en arrière-saison, afin de permettre aux plaisanciers de faire comme ils le souhaitent.

M. BEGOUIN joute que ce sera également proposé dans le cadre de la nouvelle délégation du port de Pornic, entraînant une augmentation du réseau ligérien.

M. JAHAN précise également que l'idée serait, à compter de 2022, de proposer un Passeport Escales Loire-Atlantique, pour lequel l'ensemble des plaisanciers pourraient prétendre à un nombre de nuitées illimité, notamment pour tous les ports en gestion auprès de la SAS Loire-Atlantique Nautisme. La règle resterait sur 2 nuitées consécutives maximum et pas plus de 5 nuitées par port pour répondre à un engagement des Ports de Loire-Atlantique.

M. GUGUEN confirme qu'il s'agira d'une traduction concrète d'une demande faite par les Ports de Loire-Atlantique dans le cahier des charges produit pour le port de Pornic. Cette démarche concrétise la mutualisation et les bénéfices aux usagers et une fluidité entre les ports. Il remercie la SAS pour sa mise en œuvre rapide.

Manutentions

M. BEGOUIN poursuit la présentation en indiquant une forte hausse des prestations par rapport aux années précédentes. Cela s'explique d'une part, par le contexte sanitaire où les clients ne pouvaient pas naviguer et ont pris le temps de faire les travaux sur leur bateau et d'autre part, du fait des travaux d'aménagement du port de la Turballe où les conditions d'accueil ont été limitées à 3 jours.

M. GUGUEN précise que cela traduit la gouvernance et en conséquence la meilleure fluidité entre les ports et donc un service plus facile pour les usagers.

Mise à sec estivale

M. BEGOUIN rappelle qu'il s'agit de proposer aux clients libérant leur place pour les escalants, entre la période de juin à septembre, la prise en charge des couts liés à la mise à sec. Il faut noter qu'une liste d'attente a dû être mise en place pour les demandes saisonnières, suit aux fortes demandes. Pour la 3^{ème} année, cela a représenté 18 bateaux. Pour répondre à ce besoin, la proposition va être affinée afin d'élargir les places libérées, qui actuellement concernent principalement des bateaux de petite taille.

M. JAHAN ajoute que l'information sera diffusée auprès des clients par un affichage en capitainerie et auprès des associations de plaisanciers, compte-tenu de l'intérêt pour tous.

Stationnement des véhicules longue durée

M. JAHAN confirme le maintien de ce service, pour une durée de 72 heures maximum, ainsi que la possibilité de garer son véhicule dans les chantiers (10 cette année).

Formation des plaisanciers

M. BEGOUIN rappelle que tous les nouveaux plaisanciers peuvent bénéficier de cours à la manœuvre, leur permettant d'appréhender leur place. La formation Duo, quant à elle, dont les retours sont positifs, va être développée.

M. JAHAN précise que ce service a été mis en place suite à l'observation des craintes de certains plaisanciers à manœuvrer dans le port. Il croit beaucoup au développement de ce type d'offres vu les retours et cela correspond bien au rôle de l'acteur nautique d'accompagner les plaisanciers sur ce sujet. Les tests ont conduit à construire un module théorique de 2h, avec 1h de pratique.

M. BOUSQUET confirme que ce ne sont pas seulement les débutants qui peuvent avoir des craintes, mais également des plaisanciers aguerris selon les situations météorologiques.

M. JAHAN précise que si la formation pour des manœuvres dans l'enceinte du port relève du domaine de compétence du concessionnaire, cela n'est pas le cas pour les former à la navigation en mer. S'il a bien conscience qu'il peut y avoir une demande sur l'accompagnement des plaisanciers pour les sorties en mer, il conviendrait peut-être de trouver des prestataires sur ce service.

M. MABO indique que leur association pourrait prendre ce rôle.

M THOUROT ajoute que cela avait déjà été proposé mais n'avait pas fonctionné

M. JAHAN termine en rappelant qu'il existe aussi l'atelier « navicoach », les samedi matin, en partenariat avec la SNSM, ainsi qu'une formation annuelle sur la sécurité.

Application Loire-Atlantique Nautisme

L'application a été lancée en début d'année pour le renouvellement des contrats. Si elle a fait l'objet de quelques petits bugs, le système est désormais fiabilisé. La Hauteur d'eau est très utilisée par les clients, sur l'application.

M. JAHAN ajoute que le choix s'est porté sur un co-développement avec un prestataire car cela n'existait pas sur le marché. Le renouvellement sur la liste d'attente peut également être réalisé sur l'application.

M DANGY fait juste la remarque d'affichage de publicité lorsqu'il clique sur le lien pour avoir accès aux cartographies.

M. BEGOUIN répond qu'il ne faut pas hésiter à cliquer sur « aide » pour exprimer un dysfonctionnement, permettant ainsi au développeur de régler le problème.

Les travaux réalisés

Seuil escamotable

Suite à un dysfonctionnement, les contrôles nécessaires et réparations ont été effectués.

Mouillage d'attente

Deux mouillages ont permis de répondre temporairement à la saturation.

M. MABO trouve que c'est inhospitalier de devoir refuser des plaisanciers.

M. JAHAN explique qu'il s'agit essentiellement de bateaux supérieurs à 12 mètres et réaffirme qu'il n'envisage pas de diminuer les contrats annuels pour seulement 15 jours de saturation du port.

M. DANG confirme que ce phénomène est fréquent sur beaucoup de ports.

M. BOUSQUET interroge sur l'accueil des bateaux en cas de situation de détresse.

M. BEGOUIN répond que, bien sûr, c'est en fonction de la situation, et qu'il peut être demandé aux plaisanciers de dérouter vers le port de la Turballe.

Vidéo d'exploitation

Mise en place de deux caméras supplémentaires.

Potence

Mise en œuvre des préconisations à venir suite au diagnostic.

M. JAHAN explique être en contact avec l'entreprise pour définir le moment opportun pour réaliser les travaux. L'arrêt complet est obligatoire pour une durée de 2 mois, et ne pourra avoir lieu cet hiver compte-tenu du dragage. Les utilisateurs de la grue seront donc réunis pour définir le meilleur moment.

M. BEGOUIN ajoute que les réparations consistent à à remplacer certaines pièces, qui aujourd'hui n'existent plus et rendent donc difficile la maintenance.

M. BOUSQUET questionne sur la possibilité de greffer à la potence bras en plus.

M. BEGOUIN répond que cette question pourra être posée auprès du nouveau prestataire, qui a une bonne maîtrise du sujet.

M. ELOI confirme que cela aiderait bien dans le cadre des régates.

M. JAHAN rappelle que si cela nécessite de réhabiliter le quai droit, l'investissement pourrait être conséquent par rapport à un aménagement simple sur la potence.

Fluides

M. BEGOUIN informe de la mise en place d'un nouvel équipement en capacité de détecter les fuites d'eau, permettant de suivre la consommation d'eau de la capitainerie.

M. JAHAN ajoute aussi un projet test avec une jeune entreprise du Pouliguen et en partenariat avec la Région. Le projet consiste en un système de remise en pression d'eau de mer pour rincer les bateaux, répondant en partie, à la restriction d'eau depuis 2 ans, interdisant les plaisanciers d'utiliser l'eau douce des pontons.

Il s'agit aussi d'amener les plaisanciers vers une prise de conscience de maîtriser la dépense en eau douce. Loire-Atlantique Nautisme va regarder la possibilité d'installer un réseau de pompage en mer à l'aide de bornes spécifiques et d'en définir les couts.

M. BEGOUIN ajoute que l'entreprise doit trouver son modèle économique mais il existe un véritable intérêt, qui rentre pleinement dans la démarche port propre engagée.

A ce sujet, le port avance selon les préconisations et attend encore quelques mois avant d'aller chercher la certification, notamment en raison de l'aire de carénage qui n'est pas aux normes.

PERSPECTIVES

Les travaux prévus à l'hiver 2021/2022

Cale de mise à l'eau

Mise en place d'un contrôle d'accès numérique

Pontons

Remplacement des bornes de distribution de fluides et des panneaux de liaison inter-pontons sur le ponton J et rénovation des platelages sur le ponton F

Dragage

M. JAHAN indique que la planification du dragage comportera des opérations sur 3 années, au lieu de 2 initialement, suite à de longues discussions avec les professionnels, notamment sur rejets en mer.

Les travaux devraient être réalisés sur les mois de février et mars, là où il y a le moins d'activité.

- La partie centrale en 2022.

- La zone en rouge sur le plan, en 2023, où les sédiments seront mis à terre, compte-tenu d'une pollution car plus importante.
- Les travaux se finiront par les zones identifiées en orange sur le plan, en 2024.

Les catways seront retirés là où la drague doit passer. Le Plan est quasi finalisé par le démarrage entre le ponton E et F et plus aucun bateau ne sera présent sur cette période. Les bateaux seront déplacés au fur et à mesure.

M. JAHAN, à la question sur l'incitation des plaisanciers à sortir leur bateau par un grutage gratuit, répond que sans, le dragage pourra se faire.

Il faudra optimiser le port en hiver avec des déplacements de bateaux dès décembre. Celtic Marine Service est en charge des catways et les opérations de dragage seront réalisées par la Charente Maritime.

M. BEGOUIN précise que le parking plaisanciers risque d'être fermé pour permettre d'entreposer les catways. La drague doit, par ailleurs, opérée en fonction des coefficients de marées. Les grutages pourront être effectués sur des journées plus longues.

M. JAHAN rappelle que le port de Piriac s'envase très peu.

M. THOUROT comprend donc qu'aucun évènement n'est possible à prévoir avant le mois d'avril.

M. MABO retient que l'information majeure est la fermeture du parking.

M. JAHAN précise qu'à la période de février, il n'est pas noté de très fortes fréquentations

M. BOUSQUET souligne sa satisfaction d'une opération construite avec les professionnels et la période modifiée à février, mars, plutôt que mars avril comme initialement prévu.

M. JAHAN explique que ce sont les services de l'État, qui ont aussi donné leur préférence

M. GUYOT questionne sur les possibilités de retard.

M. BEGOUIN répond que cela a été pris en compte dans le planning

M. JAHAN explique qu'avec la drague choisie, les plages sont plus larges car elle peut sortir jusqu'à 25 nœuds. Le maximum de précautions a été pris, même si bien entendu on ne peut jamais être à l'abri d'un contre-temps. Cette opération reste complexe où il faut essayer de satisfaire tout le monde.

M. JAHAN en profite également pour indiquer qu'il est en attente de l'étude sur la hauteur de roches du port. Le dragage devra se faire au maximum sur la zone qui doit accueillir les 40 bateaux la Solitaire du Figaro en 2022 et dont le tirant d'eau représente 2,5 mètres. L'état rocheux du port conditionnera donc l'accueil car il ne sera pas possible de dynamiter les cailloux.

Les produits et services

Liste d'attente

Le renouvellement est désormais possible via la nouvelle application, dont les quelques bugs sont en cours de résolution.

Formation usagers

L'offre actuelle sera maintenue avec une généralisation du rendez-vous de bienvenue pour tous les nouveaux clients.

Service vigie

Le port de Piriac a fait le choix d'être le pionnier sur ce sujet en collaboration avec collègues de Lorient. Les clients qui souhaitent souscrire à ce service, pourront installer un boîtier à l'intérieur du bateau. Ce dernier pourra détecter les fumées, intrusion, vols, chocs...

Sa commercialisation devait débuter en septembre, mais repousser en raison de quelques problèmes rencontrés par les collègues de Lorient. Dès la validation de sa fiabilité, il sera lancé avec un tarif autour de 20 € mensuel.

Ce service viendra en complément des autres dispositifs de surveillance, compte-tenu que la vidéo ne peut empêcher 100 % les vols.

M. GUGUEN confirme que les caméras peuvent permettre d'arrêter plus facilement les voleurs sous condition de photos de bonne qualité. Les caméras peuvent dissuader la petite délinquance.

TARIFS 2022

Les charges ont évolué sur cette dernière année, avec la plus haute progression pour l'indice du dragage. Les indices ont notamment évolué en fonction des prix du carburant et de l'acier. Loire-Atlantique Nautisme anticipe donc la hausse des charges pour l'année 2022 et propose une augmentation de 2 % des tarifs sur tous leurs ports, en vue d'harmoniser avec les ports du Croisic et de la Turballe. Il n'est pas certain que cela couvre toutes les charges, mais le port gagne de l'argent. Le tarif escale pour la nuitée sera également augmenté d'un euro.

Cette augmentation est acceptable d'autant plus que le port de Piriac fait du résultat. Néanmoins, le port ne provisionnait plus et devra reprendre ce dispositif financier à hauteur de 100 K€, pour couvrir le prochain dragage.

M. GUGUEN confirme l'application d'une augmentation tarifaire de 2% sur tous les ports, à l'exception des ports en régie (La Plaine sur Mer, Préfailles et Saint Michel Chef-chef) compte-tenu des différenciations tarifaires et afin de tendre vers une cohérence. La hausse est calée sur l'inflation connue à fin novembre mais devrait être réellement plus au-dessus des 2 %. L'augmentation est donc nécessaire pour ne pas perdre d'argent eu vue des charges, qui elles continuent à augmenter.

M. BOUSQUET propose de réfléchir aux tarifs pour 2023 en fonction de la provision dragage.

m. GUGUEN répond que, bien entendu, les tarifs seront proposés en toute transparence au conseil portuaire comme le prévoit la réglementation, selon les résultats du concessionnaire.

M. JAHAN ajoute que les tarifs du port de Piriac sont dans les prix du marché, avec un gel depuis 2014.

M. GUGUEN confirme que les tarifs ont peu augmenté depuis les 5 dernières années, du fait d'une faible inflation.

Pour conclure la présentation du bilan, M. JAHAN remercie M. BEGOUIN pour tout le travail effectué sur le port de Piriac, qui prend la responsabilité du port de Pornic à compter du 1^{er} janvier 2022. Le recrutement en vue de son remplacement est en cours. Il assurera l'intermédiaire au besoin entre ces nouvelles prises de fonction sur les deux ports.

Les membres du conseil saluent également l'engagement de M. BEGOUIN.

QUESTIONS DIVERSES

M. DANGY interroge sur l'agrandissement de la cale, sujet évoqué lors du précédent conseil portuaire.

M. JAHAN explique que ce projet est lié à celui du port à sec, et donc plutôt en statut quo pour le moment.

M. DANGY poursuit sur l'échéance de la barrière de la cale.

M. JAHAN répond que la commande a été passée et en attente de réponse de l'installateur depuis mai et suite à une relance pour éviter de faire les travaux pendant l'été.

Par ailleurs, sur la question du contrôle d'accès, M. BEGOUIN propose de réfléchir au sujet en même temps que celui de la rénovation de la potence.

M. JAHAN indique que le sujet de la cale l'est aussi sur le port de Pornic notamment pour ouvrir l'accès aux professionnels et leur permettre la mise à l'eau de petits bateaux.

M. DANGY évoque son impression d'affaissement de la digue sur le côté du parking de l'école de voile, qui laisserait s'échapper des fluides à cet endroit.

M. JAHAN ne pense pas que l'eau sorte du port, mis que cela peut venir du noyau de la digue.

M. BEGOUIN ajoute que des relevés topos vont être mis en place ce qui permettra de voir s'il existe un décalage dans l'hiver, après le dragage, à réitérer annuellement.

M. JAHAN précise qu'un travail est en cours avec ACOASTE qui fait le suivi des ouvrages sur tous les ports

M. GUGUEN complète en expliquant que des diagnostics complets ont été menés sur tous les ports à l'exception de celui de Piriac, car le cahier des charges actuel de la concession prévoit que les infrastructures sont à la charge du gestionnaire. Pour autant, l'idée est que Loire-Atlantique Nautisme puisse se caler sur la même

méthodologie, afin d'avoir un regard croisé. Cette démarche permettra de repérer plus rapidement les désordres et constituer une PPI (Plan Prévisionnel d'investissements). Pour les travaux, les Ports de Loire-Atlantique pourront compter sur le reliquat de la DLE (dotation libre d'emploi) de la commune qui reviendra au port. Selon l'engagement tenu, il restera 825 K€ appelé à servir surtout pour la rénovation des ouvrages.

M. DANGY interroge Phares et Balises sur la périodicité des peintures réalisées sur les balises car celle de la face ouest est noire.

MM. CHELET et BOILLON pensent que l'intervention n'est pas si ancienne et conviennent de revoir ce point.

M. BOUSQUET questionne sur la mise en place du comité d'agrément dont il avait été question lors du précédent conseil portuaire.

M. BEGOUIN répond qu'il n'y a pas eu de progression, la rédaction débute et pourra ressembler à celle de Pornic où le même type de comité a été mis en place. Il s'agit d'avoir une commission qui permette d'accepter ou non les bateaux d'intérêts patrimoniaux et puisse également se pencher sur les situations spécifiques.

M. THOUROT souhaite faire part de l'opération « la mer est à vous », pour laquelle Nautisme en Pays Blanc a été retenu parmi 10 candidatures.

La mission confiée consiste à accueillir des jeunes en stage pendant 3 mois afin de favoriser le développement des vocations maritimes chez des jeunes éloignés de l'emploi et leur permettre de s'insérer professionnellement. Pour ce faire, M. THOUROT sollicite les membres du conseil afin de savoir quels sont ceux qui pourraient accueillir des jeunes en stage dans leur structure.

M. CADRO pense qu'il serait souhaitable de mettre en complément les pêcheurs dans la boucle et de contacter le comité local des pêches. De son côté, M. NICOLLE, directeur de la SEM Loire-Atlantique Pêche et Plaisance s'est dit d'accord sur le principe.

M. THOUROT rappelle que l'opération début en avril, et que Nautisme en Pays Blanc ne pourra pas se lancer sans stage.

M. JAHAN donne un avis favorable sur les stages mais reste prudent quant à une possibilité de recrutement par la suite.

M. GUGUEN confirme aussi l'engagement des Ports de Loire-Atlantique sur l'accueil de stagiaires au sein des ports en régie.

M. BOUSQUET pense que l'engagement peut-être plus tendu pour les entreprises sans contrepartie ou aide de l'État.

M. GUYOT questionne sur le changement du nombre de places pour les professionnels

M. JAHAN explique vouloir faire en sorte que ceux qui achètent un bateau neuf puisse avoir une place dans le port, limitée dans le temps, selon les places et tailles disponibles. L'objectif pour les vendeurs est d'avoir plus de fluidité avec par contre un contrat établi par le port et non le chantier et dont la place serait accordée sur la base d'un bon de commande. Il s'agit de trouver une équité entre les professionnels.

Clôture de séance

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Mme MEIGNEN remercie les membres présents et clôt le conseil à 11h45.

PORT DE PIRIAC

RAPPORT

SAS LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME



LOIRE -
ATLANTIQUE
NAUTISME

PORT
PIRIAC-SUR-MER

CONSEIL PORTUAIRE

7 juin 2022





ORDRE DU JOUR

1. Bilan de l'activité 2021

- Bilan financier

2. Activité premier semestre 2022

- Indicateurs d'activités
- Travaux, équipements et services

3. Prévisions pour fin 2022

- Travaux, équipements et services

4. Questions diverses



BILAN FINANCIER 2021

BILAN FINANCIER 2021

Les produits d'exploitations

en €	Pêche	Plaisance	2020	Pêche	Plaisance	2021
Production vendue	4 238	1 465 829	1 470 067	2 687	1 490 041	1 492 728
Contrats annuels		1 109 241	1 109 241		1 136 389	1 136 389
Contrats saisonniers (mois et + de 7 jours)					82 895	82 895
Contrats mixtes		9 846	9 846		1 153	1 153
Cale de mise à l'eau		5 383	5 383		6 172	6 172
Escales		217 688	217 688		136 563	136 563
Frais d'exploitation - Garanties d'usages		19 498	19 498		21 292	21 292
Liste d'attente		6 401	6 401		6 335	6 335
Grutages et manutentions		49 869	49 869		53 914	53 914
Taxe stationnement annexes		40 569	40 569		40 569	40 569
Produits débarqués	4 238			2 687		2 687
Autres produits d'activités annexes		7 334	7 334		4 759	4 759
Ventes de marchandises	0	197 198	197 198	0	227 985	227 985
Vente de carburants		197 198	197 198		227 985	227 985
Subventions d'exploitation	0	6 231	6 231	0	10 059	10 059
Région		6 231	6 231		5 089	5 089
Autres		0	0		4 970	4 970
Reprises sur amts et provisions	0	47 734	47 734	0	316 486	316 486
Reprise de provisions charge exploitation		47 734	47 734		316 486	316 486
Transferts de charges	0	0	0	0	0	0
Différence de règlement produits			0			0
Transferts de charges salaires			0			0
Transferts de charges d'exploitation			0			0
Autres produits	0	-27 936	-27 936	0	-28 265	-28 265
Reprise prov gros entretien			0			0
Produits divers de gestion		-27 936	-27 936		-28 265	-28 265

Après un recul en 2020, le chiffre d'affaire du port repart à la hausse en 2021 (+3,3%) sur la plupart des activités, et ce malgré une stabilité des tarifs.

Entre 2020 et 2021, les modifications des chiffres d'affaires saisonniers et escale sont liées au changement du mode de calcul des contrats de plus de 7 jours qui passent maintenant dans le poste saisonniers.

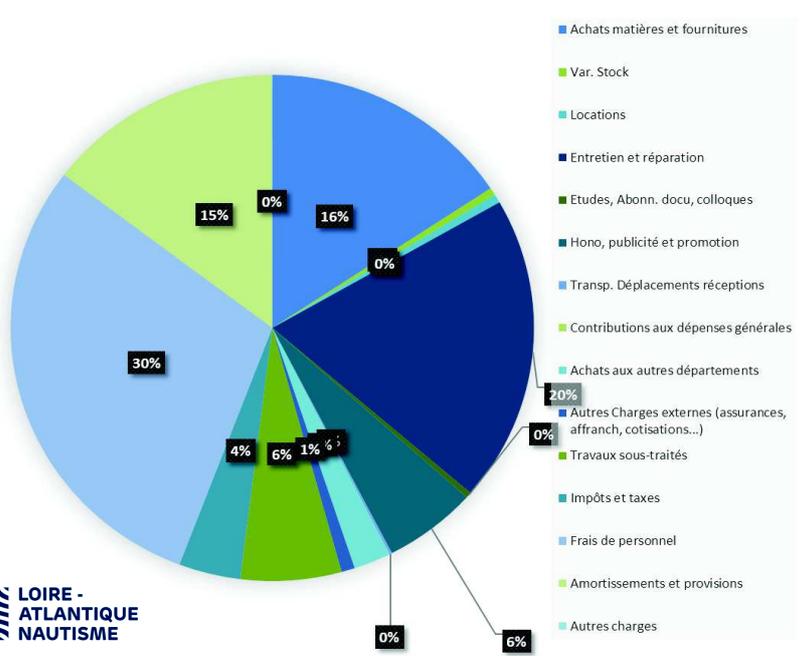
Les ventes de carburants connaissent un rebond de leur chiffre d'affaires : +16% vs 2020 et +13% vs 2019.

Il y a eu 10% de plus de manutention qu'en 2020.

Les reprises de provisions sont liées aux travaux de réfection du ponton et des pieux du brise clapot.

BILAN FINANCIER 2021

Les charges d'exploitation



Les charges 2021 sont supérieures aux charges de l'année précédente (travaux sur les pieux et provisions dragage)

Les principales charges d'exploitation et évolutions sont :

- La masse salariale qui représente 30% des charges du port
- La part entretien et réparation, en progression avec les travaux sur les pieux
- Les achats de carburant (liées aux ventes),
- Les provisions 15%, en progression de +75K€ pour faire face à la hausse des coûts du dragage



BILAN FINANCIER 2021

	Pêche	Plaisance	2020	Pêche	Plaisance	2021
Production vendue	4 238	1 354 790	1 359 028	2 687	1 375 476	1 378 163
Ventes de marchandises		197 198	197 198		227 985	227 985
Subventions d'exploitation		6 231	6 231		10 059	10 059
Reprises sur amts et provisions		47 734	47 734		316 486	316 486
Transferts de charges			0			0
Autres produits		83 103	83 103		86 301	86 301
Total produits d'exploitation	4 238	1 689 057	1 693 295	2 687	2 016 307	2 018 994
Achats matières et fournitures		290 619	290 619		288 895	288 895
Variation de stock		4 152	4 152		8 836	8 836
Autres achats et charges externes		397 177	397 177		657 966	657 966
Impôts et taxes		97 453	97 453	8	70 247	70 255
Charges de personnel		512 989	512 989		543 739	543 739
Dotations amortissements & prov.	422	190 536	190 958	422	268 737	269 159
Autres charges	5 420	1 647	7 067		446	446
Total charges d'exploitation	5 842	1 494 573	1 500 415	430	1 838 866	1 839 296
Résultat d'exploitation	-1 604	194 484	192 880	2 257	177 441	179 698
Total Produits financiers		10 953	10 953			0
Total Charges financières	8 611	112 088	120 700	17 696	159 893	177 589
Résultat financier	-8 611	-101 135	-109 747	-17 696	-159 893	-177 589
Plus value de cession d'actifs			0			0
QP de subvention virée au résultat	1 171	120 610	121 781	13 133	183 402	196 535
Total produits exceptionnels	1 171	120 610	121 781	13 133	183 402	196 535
VNC éléments d'actifs cédés						0
Autres charges exceptionnelles		1 298	1 298		175	175
Total charges exceptionnelles	0	1 298	1 298	0	175	175
Résultat exceptionnel	1 171	119 312	120 483	13 133	183 227	196 360
Participation des salariés			0			0
Impôt (y compris CICE)	-2 532	63 275	60 743		36 303	36 303
Résultat net	-6 513	152 135	145 623	-2 306	164 473	162 167



ACTIVITE PREMIER SEMESTRE 2022



INDICATEURS D'ACTIVITE 2022

Le renouvellement des contrats

Les résiliations de contrats

2019	2020	2021	2022
40	28	24	41

Les changements de bateaux

2019	2020	2021	2022
21	19	20	29

Les changements de places (même bateau)

2019	2020	2021	2022
30	20	29	52

Retours d'absence prolongée

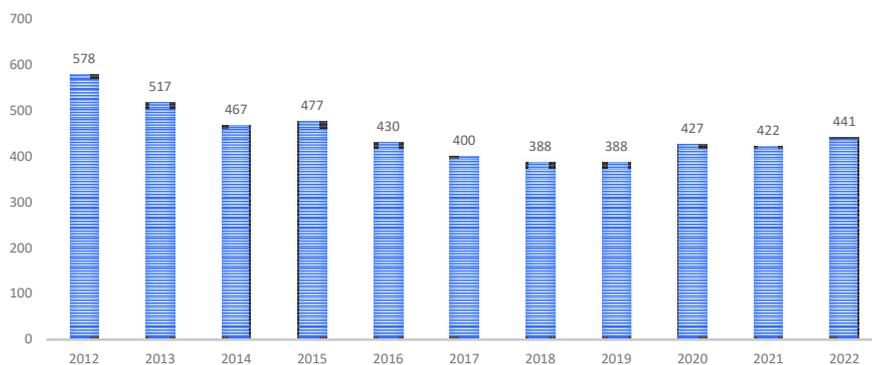
2019	2020	2021	2022
10	2	5	6



INDICATEURS D'ACTIVITE 2022

La liste d'attente

NOMBRE INSCRITS SUR LISTE D'ATTENTE





TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

Les travaux réalisés début 2022

DRAGAGE (première phase)

- Opération lourde qui s'est déroulée de mi-décembre à début avril
- Déplacements des bateaux / enlèvement des catways
- Dragage et rejet en mer
- Remise en place des bateaux et catways
- 15 000 m³ de sédiments dragués





TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

Les travaux réalisés début 2022

Capitainerie

- Ajout de 2 nouvelles caméras
- Installation d'un équipement de suivi des consommations d'eau.

Pontons :

- Remplacement des blocs de liaisons pontons (C, D, E, F)
- Remplacement liaisons pontons/catways (C, D, E, F)
- Démoussage ponton via Chantier Accès Réagis
- Remplacement flotteurs catways et nettoyage
- Fin du déploiement de la temporisation sur les prises
- Remplacement des bornes Ponton J

Seuil / Entrée porte :

- Diagnostic complet de l'équipement
- Etablissement d'un plan pluriannuel de maintenance et d'entretien
- Enlèvement du sable dans l'avant port

Aire de carénage / potence :

- Réalisation de la maintenance annuelle de la potence
- Diagnostic du système de traitement de l'aire de carénage



TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

Les services mis en place

Le portail client :

- Renouvellement inscription liste d'attente en ligne

Les services au clients :

- La mise à sec estivale : 12 bateaux prévus en 2022
- La formation Duo : 10 duos inscrits
- Reprise des Navicoach (25 juin) et petits-déjeuners du capitaine
- Offre location rame électrique TEMO





Commission Bateaux d'Interet Patrimonial

Mise en place commission BIP

Une réunion de démarrage a eu lieu en avril 2022

- Présentation de la commission
- Etablissement de la procédure d'attribution
- Définition des critères d'attributions

Au 3^{ème} semestre une réunion sera programmée afin de valider la procédure d'agrément et de statuer sur les demandes reçues



PALMARES DES PORTS

CLASSEMENT DES 20 PREMIERS PORTS DE LA FAÇADE ATLANTIQUE

	Port	Note moyenne	Commerces	Tourisme	Services	Accueil	Propreté
1	Concarneau	4,84/5	4,73/5	4,91/5	4,73/5	4,82/5	5/5
2	Piriac-sur-Mer	4,83/5	4,58/5	4,67/5	5/5	4,92/5	5/5
3	Lorient-Centre	4,75/5	4,63/5	4,63/5	4,88/5	4,88/5	4,75/5
4	Sainte-Marine	4,67/5	4,33/5	4,78/5	4,56/5	4,89/5	4,78/5
5	Port Bourgenay	4,60/5	4/5	4/5	5/5	5/5	5/5
6	Saint-Denis-d'Oléron	4,57/5	4,46/5	4,38/5	4,62/5	4,77/5	4,62/5
7	Port Le Crouesty	4,55/5	4,63/5	4,25/5	4,75/5	4,50/5	4,63/5
8	Port Joinville-Ile d'Yeu	4,51/5	4,89/5	4,89/5			
9	Saint-Martin-de-Ré	4,40/5	4,50/5	4,80/5			
10	Fornic	4,40/5	4/5	4,80/5			
11	Port-la-Vie	4,38/5	4,11/5	4/5			
12	Port-Louis	4,36/5	3,89/5	4,33/5			
13	Kernével	4,33/5	3,89/5	3,56/5			
14	La Turballe	4,28/5	4,40/5	4/5			

2 PIRIAC-SUR-MER OU LA DOUCEUR DE VIVRE

C'EST UN VILLAGE PITTORESQUE de Loire-Atlantique, doté d'un patrimoine riche, une « petite cité de caractère » qui offre le temps d'une escale un véritable havre de paix. Avec sa porte hasculante à 2,20 mètres et ses sanitaires propres et modernes, le port de Piriac-sur-Mer joue au coude-à-coude avec celui de Concarneau dans le classement Navily. Il remporte même la note de 5 sur 5 sur les services et la propreté. L'accueil est jugé professionnel et très agréable avec une aide à l'amarrage proposée à l'arrivée. Restaurants et commerces sont facilement accessibles, ce qui n'est pas négligeable, tout comme le fait que ce port soit bien abrité des différents vents. Certains plaisanciers, pour l'avoir vécu, déconseillent une arrivée de nuit. Enfin, outre sa proximité avec la ville qui est un joli lieu de promenade, Piriac-sur-Mer est entouré par de belles plages facilement accessibles et n'est situé qu'à une quinzaine de milles des îles de Bretagne Sud. Certainement un bon plan quand les ports de la baie de Quiberon saturent !



Autrefois bassin d'échouage, le port de Piriac reste désormais à flot.

LE GUIDE PRATIQUE DU PORT DE PIRIAC-SUR-MER

- Nombre de places : 830
- Tirant d'eau maxi : 2 m
- Canal VHF : 9
- Contact capitainerie : 02 40 23 52 32
- Type d'amarrage : sur catway
- Services : eau et électricité à quai, sanitaires, carburant, traitement des eaux usées, wifi à quai, cale de mise à l'eau, recyclage, vélos, gardien de nuit, vidéosurveillance, laverie, pains de glace et grue de levage.



PREVISIONS DEUXIÈME SEMESTRE 2021



Les événements prévus

Covage des voiles	lundi 18 avril 2022
Rallye Pornic / Piriac / Pornic	Du 4 au 6 juin
Course des Iles	12 Juin
APTМ	21 Juin
Flotille des petits loups	22 Juin
Concert + feu d'artifice	jeudi 14 juillet 2022
Summer Tour	dimanche 24 juillet 2022
Fête de Grand Norven	samedi 6 août 2022
Science Tour	mardi 9 août 2022
Picth été	vendredi 12 août 2022
Concert + feu d'artifice	lundi 15 août 2022
Festival des Airs marins	samedi 27 août 2022



TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

Les travaux prévus

Cale de mise à l'eau :

- Remplacement de la barrière d'accès
- Mise en place d'un service d'accès à la cale en ligne

Aire de carénage / potence :

- Remplacement du système de traitement des eaux de carénage
- Remplacement des 4 chariots et palans de la potence

Bateau de services :

- Acquisition d'un nouveau bateau de service
- Echanges avec les services de l'état

Dragage du port :

- Dragage des 500 m3 de sédiments à mettre à terre
- Solution d'évacuation en cours de définition
- Travaux prévus de décembre à février

Seuil / Entrée porte :

- Sécurisation du système de relevage de secours
- Mise en place d'un protocole de test d'alarmes
- Remplacement des butées de porte et du compresseur



TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

Les nouveaux services à venir

Sécurité :

- Commercialisation d'un service de protection et d'assistance via un boîtier embarqué (service vigie de Falco)
- Modification de la politique de surveillance physique et à distance (définition à l'étude)

Harmonisation et simplification des systèmes de contrôle d'accès (parkings, cale, sanitaires, etc.)

Préservation ressource en eau :

- Si possible, installation d'un réseau de pompage d'eau de mer sur pontons





QUESTIONS DIVERSES

Merci

